



SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Extrait
du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 8 février 2024

Objet :
Budget Primitif 2024

Délibération n° CS 1-9-2024

Date de la convocation :
12 janvier 2024

Membres :
En exercice : 40
Présents : 30
Représentés : 3
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 33

Secrétaire de séance élu :
Alain ZOCCOLO

Nota :
Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en **février 2024**.

L'an deux mille vingt quatre
Le 8 février à 18 heures,

Le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Étaient présents : Yves BERTHIER, Michel DYEN (pouvoir de Serge TICHKIEWITCH), Yves GRANGE, James HALLAY, Nicolas MERCAT, Corinne MONBEIG, Jean-Claude PARAVY, Christophe RICHEL, Rémy SAINT-GERMAIN, Béatrice SANTAIS, Jean-Marc VIAL, Benoît BADIN, François MAUDUIT, Laurent MELMOUX, Christophe PIERRETON, Johan SANDRAZ, Jean-Claude RAFFIN, Eric VAILLAUT (pouvoir de Pierre VALLERIX), Jean-Louis BOUGON, Philippe BRANCHE, Serge DAL BIANCO, Christian RAUCAZ, Jean-Claude SIBUET-BECQUET, Alain ZOCCOLO, Jean-Pierre FAZZARI, Guillaume DESRUES, François DUNAND (pouvoir de David ATEs) et Chantal MARTIN.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, David ATEs, Marie-Claire BARBIER, Pierre BRUN, Jean-Pierre GUILLAUD, Gérard MERLIN, Alexandre DALLA-MUTA, Jean-Louis LANFANT, Serge TICHKIEWITCH, Jean-Marc DRIVET, Pierre VALLERIX, Gérard MERLIN, Roger BLANC-COQUAND, James DUNAND SAUTHIER, Frédéric BURNIER-FRAMBORET, Monique ROSSET-LANCHET, Jean-Louis SILVESTRE, Gabriel BLANC et Jean-Charles MASSIAGO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président après avoir rappelé aux membres du Comité les notions générales qui permettent d'établir le Budget Principal du Syndicat, présente et commente les propositions budgétaires pour l'année 2024. Ce budget primitif est décliné ci-dessous par grands postes de dépenses et recettes, dans la continuité du débat des orientations budgétaires qui s'est déroulé le 12 décembre dernier et repris en détail dans les annexes jointes au présent rapport.

Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement détaillé en annexe est de 13 325 000 €.

Recettes

- ▶ Crédits de fonctionnement au titre du présent budget : 13 325 000 €
- ▶ 002 Résultat de fonctionnement reporté : /

Dépenses

- ▶ Crédits de fonctionnement au titre du présent budget : 13 325 000 €

Section d'investissement

Le budget d'investissement détaillé en annexe est de 20 401 750 €.

Recettes

- ▶ Crédits d'investissement au titre du présent budget : 20 401 750 €
- ▶ Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent : 0 €
- ▶ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : /

Dépenses

- ▶ Crédits d'investissement au titre du présent budget : 20 401 750 €
- ▶ Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent : 0 €
- ▶ 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : /

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 073-257302232-20240208-DELIB_CS010924-DE

S²LO

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

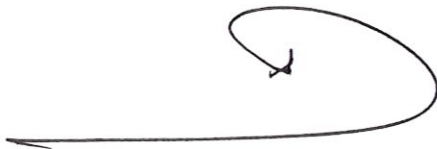
- ▶ Voter le budget primitif 2024 conformément à la présentation générale du budget présentée ci-avant et aux tableaux budgétaires synthétiques associés joints en annexe ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Alain ZOCCOLO

A black ink signature consisting of a large, sweeping loop that ends in a small hook, followed by a long horizontal line extending to the left.

Le Président du SDES

Michel DYEN

A blue ink signature consisting of several overlapping, curved strokes that form a complex, abstract shape.